

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 62 (1998)
Heft: 245-246

Artikel: Vers une histoire du dialecte urbain de Paris
Autor: Lodge, Anthony
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-399982>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VERS UNE HISTOIRE DU DIALECTE URBAIN DE PARIS

Au cours des vingt dernières années l'étude historique du français parlé a connu un regain d'intérêt considérable, surtout en Allemagne avec les recherches de Hunnius (1975), de Hausmann (1979), de Stimm (1980), et de Holtus et Schweickard (1991), mais aussi en France (voir Blanche-Benveniste 1988). Ces études se sont en général concentrées sur l'axe stylistique (ou ‘diaphasique’) de la variation, s’intéressant aux différences qui ont pu exister entre le français écrit et le français parlé. Le présent article traitera du même sujet, mais par un biais différent: celui de l’axe social (ou ‘diastratique/diatopique’). Il reviendra ainsi sur le vieux problème de l’histoire du dialecte de Paris – problème qui a préoccupé autrefois Charles Nisard (1872), Théodore Rosset (1911) et Henri Bauche (1920), et plus récemment Jakob Wüest (1985) et des chercheurs canadiens à la recherche des origines du français québécois (voir Mougeon et Beniak 1995). Les vingt dernières années ont vu le développement de la dialectologie urbaine, surtout en dehors du domaine français, et ces progrès encouragent maintenant à tâcher d’élaborer un nouveau modèle pour l’histoire du dialecte parisien.

1.0 Introduction

1.1 *L’approche traditionnelle*

Dans les histoires traditionnelles du français, le ‘français de Paris’ tend à s’assimiler d’une part au ‘français standard’ – l’histoire du français de Paris, c’est pour beaucoup l’histoire du français tout court – d’autre part au sociolecte de la bourgeoisie cultivée résidant dans la ville, qui est considéré comme le seul héritier légitime du dialecte originel de la région parisienne, le ‘francien’. Nous reviendrons plus tard sur ce terme. En revanche, le parler populaire de la capitale apparaît comme un rejeton corrompu, dégénéré, de ce noble ancêtre. Comme le disait W. von Wartburg (1962: 269-270):

Les milieux cultivés sont les véritables dépositaires de la tradition, dont ils ne font pas du reste une idole. Les couches inférieures de la population parlent avec plus de négligence, au moins dans la conversation ordinaire. Ici la tradition n'est pas maintenue soigneusement.

Les histoires traditionnelles accordent donc peu de place aux dialectes urbains: en effet, elles leur refusent généralement jusqu'au titre de ‘dialecte’, étiquette qu’elles réservent aux seuls parlers ruraux. Voici ce qu’écrivait Charles Nisard (1872: 128), à propos du vernaculaire parisien:

Ce langage que j’appelle patois, pour être bref, ne mérite guère ce nom, pris surtout dans le sens de dialecte; il n’en a ni l’unité, ni l’originalité, ni les règles.

A. Thérive (1954: 130) reprend ce thème en écrivant:

A Paris même, sous Louis XIV, la foule parlait *une sorte de patois* (mes italiques), d’autant plus différent du beau langage que les grammairiens avaient réussi à réglementer et à châtier celui-ci.

Cela n’implique pas que les dialectophones ruraux occupent dans ces histoires une place considérable – loin de là – mais ils s’en tirent tout de même mieux que leurs homologues citadins. Dans la tradition normative, l’attachement des paysans à leur façon de parler retardataire est en quelque sorte excusable, car, vivant au fin fond de leur province, les patoisants sont dénués d’accès à la ‘belle langue’. Le bas-peuple urbain, par contre, surtout celui de la capitale, ne mérite aucune indulgence: il a perpétuellement à portée de la main des modèles du ‘beau langage’, qu’il refuse obstinément de suivre: ‘En général, le peuple se fait un mérite fanfaron de ne pas parler correctement’ (Nisard 1872: 149). Milroy (1992: 110-111) signale des attitudes semblables vis-à-vis des locuteurs du vernaculaire londonien. On comprend facilement que la tradition normative veuille faire descendre le vernaculaire parisien du français standard, mais cela n’empêche pas que ce soit une déformation assez brutale de la réalité.

1.2 *Une approche sociolinguistique*

La sociolinguistique anglo-américaine contemporaine donne au terme ‘dialecte’ une définition plus large que la tradition française, et qui exclut, naturellement, toute évaluation normative. Il s’agit de variétés d’une langue employées par des groupes moins importants que la communauté linguistique dans son ensemble. C’est la définition du mot ‘dialecte’ que nous allons adopter ici. Nous pouvons donc avoir affaire à des ‘dialectes ruraux’, à des ‘dialectes urbains’, à des ‘dialectes sociaux’, et même à des ‘dialectes standard’. Trudgill (1990: 5) distingue de plus les ‘dialectes traditionnels’ des ‘dialectes modernes’, distinction qui se rapproche de celle qui est faite en français entre ‘patois’ et ‘français régionaux’ (voir Carton 1981). Pour ce qui est de la notion de langue ou dialecte ‘standard’, il convient de signaler

qu'il s'agit pour nous d'une vue de l'esprit, d'une idéologie, plutôt qu'une réalité: 'un ensemble de normes abstraites auxquelles l'usage peut se conformer de façon plus ou moins stricte' (voir Lodge 1997: 41).

De la même façon, il sera utile de distinguer au préalable différentes sortes de normes linguistiques. Nous pouvons faire la distinction tout d'abord entre normes 'sociales', qui opèrent dans la société dans son ensemble (la 'Norme', si l'on reste dans l'analyse française traditionnelle), et normes 'communautaires' qui opèrent au sein des divers sous-groupes qui constituent la société en question (voir Lodge 1997: 303). Nous devons ensuite distinguer entre normes écrites et normes orales. Pour des raisons évidentes, la langue écrite se laisse plus facilement standardiser que la langue parlée. On conçoit bien qu'à l'époque actuelle, avec la généralisation de l'alphabétisation, la langue écrite puisse exercer une pression de plus en plus importante sur l'oral. Mais on comprendra aussi que, lorsqu'on remonte dans l'histoire vers une société plus faiblement alphabétisée, les normes écrites et orales existent plus ou moins séparément. C'est ainsi par exemple qu'en moyen anglais le saxon occidental joua le rôle de langue écrite standard dans une situation où il n'existant pas de langue parlée standard. Il s'agira surtout dans cet article de l'évolution de normes 'communautaires' et de normes 'orales'.

Marginaliser les usages vernaculaires dans l'évolution d'une langue soulève plus de problèmes que cela n'en résout: chacun sait maintenant que le vernaculaire préexiste longtemps à l'élaboration de la langue standard, et que le locus des grands changements linguistiques se trouve dans le vernaculaire et non dans la langue normée. Nous pouvons même aller plus loin, en signalant l'aspect artificiel et souvent conflictuel de l'évolution des langues standard: les normes de prestige, en France comme en Angleterre, loin d'être naturelles, s'élaborèrent aux XVII^e-XVIII^e siècles en grande partie par opposition au vernaculaire urbain des deux capitales. Il s'ensuit que plus on mettra en lumière la variabilité du français de Paris dans le temps passé, mieux on comprendra les formes successives prises par la norme et les changements linguistiques intervenus dans le français depuis le moyen âge.

Évidemment, il est bien plus facile de prôner l'importance théorique de l'oral dans l'évolution d'une langue, que d'appliquer ce principe dans la pratique (voir Blanche-Benveniste 1988). Que pouvons-nous savoir en fait sur les états passés du dialecte parlé par une population parisienne anonyme? La carence de documents rend la recherche des origines d'une langue orale comme celles de langues nouvelles plus que délicate. Les

quelques documents parvenus jusqu'à nous ont été conservés d'une manière fragmentaire et tout à fait accidentelle. Nos sources de connaissances sont d'ailleurs, pour la plupart, indirectes: commentaires de contemporains sur l'état de la langue, reconstitutions hypothétiques à partir de données modernes (voir Stimm 1980 et *infra*). L'aspect unidimensionnel des histoires traditionnelles ne s'explique pas entièrement par des préventions idéologiques. Cela dit, il convient de signaler que pour des raisons bien particulières, le passé du dialecte urbain de Paris est tout de même mieux documenté que celui de la plupart des autres villes européennes, et c'est ce fait qui donne aux recherches sur les données pariennes une si grande importance scientifique.

Quelque exceptionnel que puisse être le cas de Paris, il n'en reste pas moins vrai que son évolution sociolinguistique a suivi des tendances que l'on retrouve dans d'autres grandes villes. Nous chercherons donc à réévaluer les données historiques parisiennes à la lumière des recherches de dialectologues comme Labov, Milroy, Bortoni-Ricardi, Dittmar, et surtout Trudgill, qui travaillent sur des situations urbaines actuelles. En reprenant les grandes lignes de l'histoire du dialecte de Paris depuis le XII^e siècle (telle qu'elle peut être reconstituée), nous allons procéder à une comparaison, stade par stade, avec, en particulier, l'évolution du dialecte urbain de Londres. Ces deux capitales ont connu des développements qui, sans être identiques, n'en sont pas moins remarquablement parallèles, et la comparaison fera mieux ressortir non seulement les ressemblances mais aussi la spécificité de chacune. Nous allons nous concentrer ici sur l'évolution externe, sociolinguistique, du français parisien, plutôt que sur son évolution interne, tout en affirmant que ces deux aspects de la question sont étroitement imbriqués.

2.0 L'évolution des dialectes urbains

Trente ans après les travaux de Labov à New York, l'étude des dialectes urbains est aujourd'hui un sujet de recherche très développé, surtout dans les pays anglo-saxons et germaniques: voir Milroy et Trudgill au Royaume-Uni, Dittmar en Allemagne, Kotsinas en Suède. La sociolinguistique italienne s'intéresse également à ces problèmes (voir Sgroi 1989). Certains chercheurs se sont penchés sur des situations urbaines en France (voir Taylor (1996) et Pooley (1996)), mais les études proprement françaises sont, pour l'instant, assez rares (voir cependant Tabouret-Keller (1985) et Lefèvre (1991)).

Les recherches faites sur l'évolution des dialectes urbains apparus en Europe au XIX^e siècle (par ex. Belfast, Berlin, Roubaix) mettent en

lumière certaines tendances générales, que nous pouvons schématiser en un cycle de trois phases, alternant mouvements de convergence et de divergence:

I. **Koinéisation**: nivellation et simplification des différents dialectes en contact dans la ville, entraînant, selon la densité des interactions, la focalisation d'un dialecte urbain nouveau.

II. **Réallocation de variantes dialectales**: après la koinéisation subsisteront certaines variantes qui seront soumises à une ‘réallocation’, c'est-à-dire à une différenciation sociale et stylistique plus ou moins nette, selon la rigidité des barrières sociales.

III. **Nivellement dialectal**: sous la pression de la langue standard, le dialecte ‘traditionnel’ s’efface, cédant la place à un dialecte urbain ‘moderne’, plus ou moins différencié.

Bien que ce schéma soit dérivé de l'histoire des dialectes constitués dans les villes industrielles des XIX^e-XX^e siècles, il est transposable, croyons-nous, à l'évolution des dialectes de grandes capitales anciennes – Paris et Londres – à condition, bien entendu, d'étendre les échéances chronologiques.

2.1 Le caractère exceptionnel des villes capitales

Le reste de cette étude sera structuré autour de ces trois phases, mais il sera utile d'apporter au préalable des réserves concernant le caractère particulier des villes capitales en général et de Londres et Paris notamment. Vu la place centrale qu'elles occupent dans le réseau de communications du pays, les villes capitales entretiennent normalement des contacts extérieurs plus nombreux, plus intenses et sur une plus grande distance que les villes de province, ce qui leur donne un rôle primordial dans la diffusion des idées nouvelles. Sur le plan de l'immigration, les villes capitales exercent souvent une attraction non seulement à l'échelle régionale et nationale, mais aussi à l'échelle internationale, bénéficiant ainsi d'une diversité démographique spécifique. Il faut tenir compte enfin de la complexité fonctionnelle des villes capitales. Les urbanistes distinguent quatre fonctions des villes: commerce/finance, manufacture (artisanale ou industrielle), religion/éducation, administration/politique. Toutes les grandes villes participent à ces fonctions à différents degrés, mais les villes capitales le font normalement davantage.

Même parmi les villes capitales, Paris et Londres font figure d'exception: leur domination démographique, économique et politique sur

leurs pays respectifs, très centralisés, dépasse de loin celle des autres capitales européennes comme Rome, Berlin ou Madrid. La complexité démographique et fonctionnelle de ces villes amènera une hétérogénéité linguistique correspondante. La coexistence dans un même endroit d'une vaste population prolétaire et d'une élite sociale et politique elle aussi relativement nombreuse donne lieu à des situations de concurrence et de conflit qui ne laisseront pas d'être reflétées sur le plan sociolinguistique.

3.0 Koinéisation

La koinéisation se produit dans des situations d'interaction accrue entre locuteurs de dialectes différents mais intelligibles (voir Siegel 1985). Les locuteurs s'accommodent linguistiquement les uns aux autres en nivellant et en 'simplifiant' leur parler d'origine, éliminant ainsi les variantes qui entravent la communication ou qui gênent la coopération (dans le sens de Grice).

L'accroissement de la population aura pour effet que la densité des communications entre les habitants à l'intérieur de la ville dépassera peu à peu celles qu'ils entretiennent avec le monde extérieur. Cela provoquera une certaine focalisation sociolinguistique qui distinguera progressivement le dialecte urbain des dialectes ruraux qui l'environnent (voir Le Page 1980).

3.1 'Accommodation' linguistique et formation de dialectes nouveaux

La question de la formation de dialectes nouveaux a été étudiée dans le monde actuel par Trudgill (1986). Cet auteur décrit (pp. 1-82) les mécanismes d'"accommodation" par lesquels les locuteurs se rapprochent inconsciemment du parler de leurs voisins parlant des dialectes différents (voir aussi Giles 1980). Ceci peut amener la naissance de ce qu'il appelle des 'interdialectes' – situations où les contacts entre deux dialectes amènent le développement de formes n'ayant pas existé dans les dialectes d'origine (1986: 62). Si les mécanismes d'accommodation fonctionnent partout où des dialectes différents se trouvent régulièrement en contact – même en milieu rural – leur espace privilégié sera, on le conçoit facilement, les villes. Dans la deuxième partie de son ouvrage (pp. 83-126) Trudgill examine les processus à l'œuvre dans la formation de nouveaux dialectes urbains: le 'nivellation dialectal', la 'simplification' et la 'réallocation'. Le premier de ces processus implique une réduction des variantes dialectales marquées. Le deuxième est plus complexe et comporte soit une croissance de la régularité morpho-phonémique, soit une croissance des

correspondances régulières entre forme et contenu. Le troisième suppose que même après la focalisation du nouveau dialecte le niveau de variabilité restera assez élevé: certaines formes dialectales, au lieu de se voir niveler, seront retenues et redistribuées comme indicateurs sociaux ou stylistiques.

Les travaux de James Milroy vont dans le même sens. Ce chercheur s'est penché sur l'évolution du dialecte urbain de Belfast au XIX^e siècle, et il a noté en termes précis les processus de modification que subissent les dialectes ruraux environnants lorsqu'ils entrent dans la formation d'un vernaculaire urbain. Il démontre que les dialectes urbains ne sont pas, à l'origine du moins, des versions modifiées, des versions 'ratées', de la langue standard, comme le veulent les historiens traditionnels de la langue. Pour Milroy, il s'agit plutôt de versions modifiées des différents vernaculaires qui se rencontrent dans la ville (1992: 100-101). Pooley (1996: 9) voit le développement du dialecte urbain de Roubaix (Nord) au XIX^e siècle dans les mêmes termes. Voir aussi Abd-el-Jawad (1986) pour un exemple tiré du monde arabe.

Les exemples les plus évidents de la formation de dialectes nouveaux sont fournis par les villes neuves créées *ex nihilo* à un moment donné de l'histoire. Nous pouvons penser tout d'abord au cas de certaines villes neuves fondées en France au XII^e siècle, Montferrand en Auvergne, par exemple, qui reçut sa charte de franchises en 1196. Bastide abritant à cette époque quelques centaines d'habitants originaires pour la plupart de la Basse-Auvergne, on peut supposer que le dialecte montferrandais d'alors se fondait presqu'imperceptiblement dans le continuum dialectal qui allait du limousin à l'ouest, au forézien à l'est, du berrichon au nord à l'aurillacois au sud. Cependant, il va de soi qu'une telle situation sera tout à fait instable, car les villes, de par leur nature, sont des lieux de brassage. En effet, en s'agrandissant au XIII^e siècle, la 'ville neuve' de Montferrand s'est vite faite le centre de réseaux économiques et sociaux toujours plus étendus. Telle est la situation typique des 'villes neuves' fondées au XX^e siècle – Brasilia, Milton Keynes (G. B.), par exemple – qui recrutent leur population sur une aire géographique souvent très large. Plus la zone d'attraction de la ville sera étendue, plus la ville attirera dans un même lieu des locuteurs de dialectes non-contigus, entraînant le développement d'une *koiné*.

La première phase de l'évolution d'un dialecte urbain sera donc la coalescence par nivellation et par simplification des dialectes différents qui se trouvent régulièrement en contact dans la ville, et l'émergence de

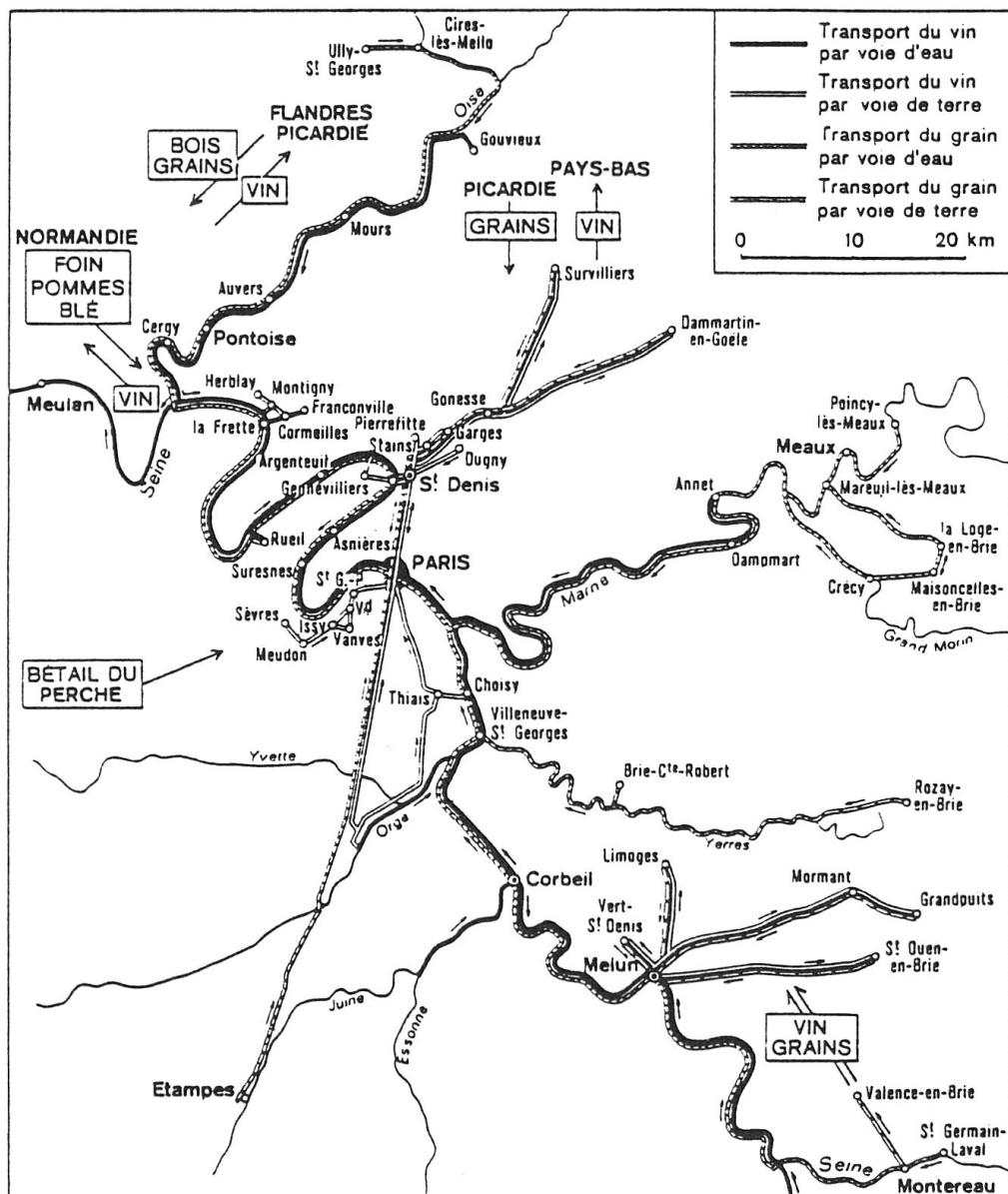
normes locales toutes nouvelles. Koinéisation n'implique pourtant pas homogénéité. Dans la mesure où la ville en question constitue une seule communauté linguistique, nous pouvons penser, avec Labov (1973: 120), que celle-ci 'ne se définit pas tant par un accord marqué sur la façon d'employer tels éléments de la langue que par la participation à un ensemble de normes communes; ces normes peuvent s'observer dans la plupart des types de comportement où il s'agit de porter un jugement de valeur, et elles apparaissent dans le caractère uniforme des schémas de variation abstraits, qui restent immuables par rapport aux niveaux d'usage particuliers.'

Les historiens de l'anglais ont noté le phénomène du brassage dialectal ('dialect mixing') dans la formation du dialecte de Londres (voir Wyld 1920: 7-17), où sont attestés, d'ailleurs, au XVI^e siècle, de véritables variétés créoles (voir Milroy 1984: 202). Ils s'accordent pour dire que le dialecte urbain, qui sera nommé plus tard le cockney, représente une version modifiée des dialectes du Kent (situé au sud-est de Londres) et de l'Essex (situé au nord-est), sources principales d'approvisionnement de la grande ville à la fin du moyen âge (voir Leith 1983: 38). Qu'en est-il des débuts du français de Paris?

3.2 Paris et le 'francien'

Il est important de ne pas faire remonter trop haut l'émergence d'un parler spécifiquement parisien en surestimant l'importance démographique et économique de Paris avant le XII^e siècle. La ville ayant été réduite au stade de bourg rural sous les derniers Carolingiens, il est légitime de penser qu'à cette époque reculée le parler parisien se fondait presqu'imperceptiblement dans le continuum dialectal du nord gallo-roman. Comme toutes les villes médiévales, Paris dépendait pour son ravitaillement du 'plat-pays' situé alentour, ville et campagne vivant en étroite symbiose. C'est donc les réseaux de contact locaux et régionaux qu'il convient de considérer pour voir les premiers éléments dialectaux qui ont contribué à la formation du dialecte urbain. La carte 1 illustre le fait plus qu'évident que les dialectes qui se trouvaient le plus en contact dans Paris étaient le picard, le normand, l'orléanais, le champenois et, bien entendu, le 'francien'.

Si nous nous servons ici d'étiquettes comme 'picard', 'francien' etc., c'est avec des réserves très strictes: 1° il s'agit pour nous de dénominations purement géographiques, voire administratives, découplant le continuum dialectal d'une façon très arbitraire; les étiquettes ne supposent



QUELQUES ITINÉRAIRES D'APPROVISIONNEMENT DE PARIS A LA FIN DU MOYEN AGE.

Cette carte montre de façon saisissante le rôle essentiel des rivières et de leurs «ports» dans l'approvisionnement de Paris en vins et en grains (denrées pondéreuses). Les routes de terre rejoignent au plus court les routes d'eau. Carte tirée de R. FOSSIER, *Le Moyen Age*, III, 1981.

aucunement l'existence de frontières dialectales nettes; 2° à l'intérieur des régions qu'elles délimitent, ces étiquettes ne recouvrent aucune réalité linguistique homogène. Le terme 'francien' reste particulièrement problématique, étant donné que, dans la philologie traditionnelle, le dialecte auquel il correspond est une fabrication largement hypothétique, élaborée dans le but surtout de conférer à la langue standard une certaine légitimité rétrospective (voir Chaurand 1983, Bergounioux 1989). Cependant, il me semble que rien ne nous empêche de le garder pour désigner le continuum dialectal de l'Ile-de-France, à condition d'accepter les réserves émises ci-dessus.

3.3 Koinéisation à Paris

Si la base du dialecte parisien a été constituée par les parlars 'français', ce vernaculaire s'est vu modifier petit à petit, au contact des autres dialectes parlés dans la ville, et cela sans doute dès le XIII^e siècle. Au cours de la deuxième moitié du XII^e siècle la population parisienne avait connu un essor spectaculaire, propulsant Paris au premier rang des villes européennes. Les estimations de la population parisienne aux XIII^e-XIV^e siècles sont très variables (elles vont de 70 000 à 200 000 (voir Dollinger 1956)), mais il n'en reste pas moins vrai que, pour l'époque, Paris était une très grande ville, que les contemporains appelaient 'non urbs sed orbs' ('non une ville mais un monde'). Cette variabilité n'est pas entièrement attribuable à la carence de documents fiables: il y avait des fluctuations très considérables dans la population elle-même. Pendant tout le moyen âge, Paris ressemblait à un immense accordéon, attirant et repoussant ses habitants tour à tour, suivant les aléas de sa situation économique (voir Descimon 1989: 69). De 200 000 au XIV^e siècle sa population serait tombée à 100 000 au siècle suivant, pour remonter à 300 000 à la fin du XVI^e siècle (Fierro 1996: 278). L'instabilité démographique de Paris au moyen âge, résultant en partie de l'effet des grandes épidémies mais principalement du flux et reflux de migrations, présentait toutes les conditions nécessaires à la koinéisation des différents dialectes mis ainsi en contact.

De par son importance économique, religio-éducative, politique et administrative au moyen âge, la ville de Paris attirait des immigrants à la fois sur le plan national (Provençaux, Bretons, Lorrains) et international (Anglais, Italiens, Allemands). Mais il semblerait que les réseaux de contacts commerciaux étaient particulièrement denses avec la Picardie. Le développement urbain en Europe avait pris sa source au XII^e siècle en Italie du Nord (Pise, Gênes, Venise) et en Flandre (Gand, Bruges, Ypres). La France ne tarda pas à suivre le mouvement, et les grandes villes qui

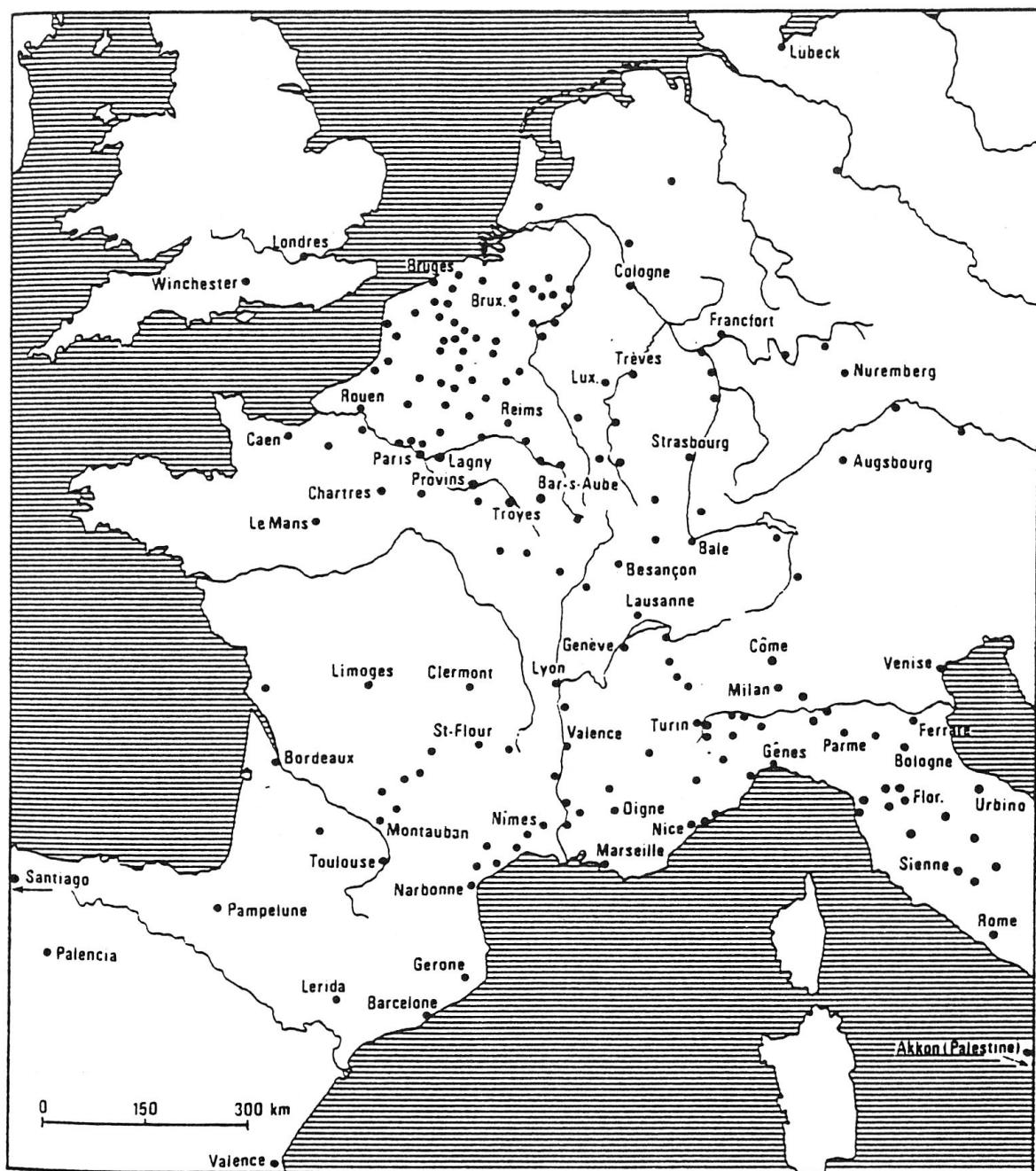
se développèrent à cette époque dans le nord du pays (Lille, Arras, Amiens et... Paris) représentaient le prolongement méridional de cette activité de la Flandre. Les foires de Champagne et, un peu plus tard, Paris firent le relais entre ces deux grands pôles européens d'activité économique. L'orientation commerciale de Paris au moyen âge se dégage très nettement de la carte 2.

Ceci nous mène à penser avec Wittmann (1995: 334) qu'il se parlait à Paris une koiné résultant principalement de 'la rencontre du français d'Ile-de-France parlé à Paris avec le picard'. C'est de cette façon que le chercheur canadien cherche à expliquer la présence dans le québécois de traits picards, en l'absence d'une forte immigration picarde dans la province du Québec aux XVII^e-XVIII^e siècles. Là où nous nous séparons de ce chercheur c'est sur la question chronologique. Tandis que Wittmann semble faire remonter le processus de koinéisation seulement au XVI^e siècle, nous sommes enclin à y voir un phénomène beaucoup plus ancien.

Il est impossible de dire avec une très grande précision à quel moment le dialecte urbain de Paris a commencé à se distinguer des parlers franciens environnants. Von Wartburg (1962: 89-90) semble faire remonter le processus de koinéisation jusqu'au XII^e siècle, mais il se peut bien que le grand romaniste ait eu surtout en vue la langue littéraire. Voir à ce propos Pfister 1973 et Hilty 1973. Les premiers commentaires sur le dialecte de Paris, attestés justement dans des textes littéraires du XII^e siècle, font référence non pas à celui de 'Paris' mais plutôt à celui de l'Ile de France. C'est seulement au milieu du XIII^e siècle que les commentateurs parlent spécifiquement du dialecte de 'Paris' – voir Lodge 1997: 139-140. Ce petit fait peut être significatif, car c'était justement entre ces dates que la démographie parisienne avait pris son essor. C'est au cours de cette période que les débuts de la koinéisation ont pu se produire. Cependant, le processus a dû être très graduel et très lent. Il existait en toute probabilité peu de traits linguistiques au moyen âge appartenant exclusivement à la ville. Nous avons affaire plutôt à une réduction de l'incidence de certains traits dialectaux marqués et à des différences quantitatives dans la distribution de variables dialectales, leur fréquence variant selon la participation du locuteur individuel à la vie urbaine.

S'agit-il ici de pures hypothèses ou disposons-nous d'indices un peu solides sur la nature du vernaculaire parisien au moyen âge? Les travaux de Dees (1980, 1987) sur la variabilité graphique et morphologique en langue d'oïl au XIII^e siècle mettent en évidence certaines particularités du parler de la région parisienne. Certains textes que l'on sait avoir été com-

Carte 2
(tirée de Braudel 1986: t. 2, p. 133)



LES VILLES EN RAPPORT AVEC LES FOIRES DE CHAMPAGNE
(XII^e-XIII^e).

posés dans Paris – comme les *Rôles de taille* de la fin du XIII^e siècle édités par Michaësson (1958, 1962) – portent des indications extrêmement précieuses. Parmi les textes littéraires les plus instructifs, il faut ranger l’œuvre de Rutebeuf (ca. 1245-1285): à la suite d’une étude minutieuse des rimes de ce poète, les éditeurs modernes concluent que ‘dans l’ensemble, la prononciation [de l’auteur] était à peu près conforme à l’usage commun de l’Île de France. Néanmoins l’on y relève certains traits dialectaux qui, isolés ou groupés, orientent vers la Champagne’ (Faral et Bastin 1959: t. 1, p. 147). Lorsqu’on étudie la configuration de formes attestées à la rime chez Rutebeuf, on est frappé par la similitude de cette liste avec celle des parisianismes stigmatisés par les grammairiens des XVI^e-XVII^e siècles (voir plus bas 4.4), et par la quantité de traits considérés normalement comme des picardismes. Ici n’est pas le lieu d’exposer en détail les sources de connaissance du dialecte parisien au moyen âge, mais il convient de se demander, lorsqu’on considère les recherches actuellement en cours sur le dialecte médiéval de Londres (voir Wright 1996), si toutes les sources parisiennes ont été épousées.

3.4 Variabilité du dialecte urbain parisien

Vu la complexité de la population parisienne, il est important de ne pas chercher dans ses façons de parler un haut degré d’homogénéité, même après la koinéisation. Il est très probable que les nouveaux venus à Paris ne s’intégraient pas tout de suite à la population citadine. Nous savons, par exemple, que les immigrés d’une même provenance se regroupaient souvent entre eux dans certains quartiers de Paris (voir Braudel 1986: t. I, pp. 228-9). Il s’agissait parfois de gens cultivés – hommes d’église, étudiants, hommes de loi, financiers, marchands en gros – mais la masse des immigrants étaient vraisemblablement des gens de la campagne qui, au cours du moyen âge, ont dû subir un processus d’urbanisation proche de celui décrit par Bortoni-Ricardi dans le monde actuel à Brasilia:

In a first stage of the rural-to-urban physical and psychological transition process the migrants are usually emmeshed in insulated networks in which kinship and pre-migration relations constitute their reference group. In a later stage of the process they are likely to switch from insulated networks in larger and more heterogeneous integrated networks in which they will be more exposed to mainstream urban culture and language and more susceptible to the influence of an exterior reference group. (Bortoni-Ricardi 1985: 240).

Dans une société strictement hiérarchisée comme celle de Paris au moyen âge, il est probable qu’il existait déjà une certaine stratification sur le plan social (voir Picoche et Marchello-Nizia 1989: 25). La notion de ‘bon

usage' est loin d'avoir été inconnue au moyen âge (voir Delbouille 1962): le concept de courtoisie qui s'est développé dans les milieux nobles au XII^e siècle comportait tout un chapitre linguistique, exigeant chez le 'courtois' un 'beau parler' et le rejet de 'mots vilains' (voir François 1959: 29-31). Cependant, on peut s'interroger sur la puissance de la culture aristocratique dans Paris au moyen âge. Les rois n'ont fait de Paris leur principale résidence qu'au XVI^e siècle. La cour des Capétiens se déplaçait parmi les maisons religieuses de la région parisienne, situées normalement en dehors de la ville. S'il existait une certaine stratification des usages linguistiques à Paris au moyen âge, les nobles n'y occupaient pas une place prépondérante, car les villes médiévales étaient avant tout le fait de bourgeois.

Des clercs il y en a partout, les nobles sont surtout hors de la ville, les pauvres sont eux aussi partout... des bourgeois il n'y en a que dans les villes. L'originalité de la ville médiévale c'est la bourgeoisie. (Duby 1980: t. 2, p. 347)

Cela n'implique pas une société urbaine égalitaire: à l'intérieur de la ville médiévale, il existait des disparités de fortune très considérables (voir Duby 1980, t. 2, pp. 324-333). En haut une oligarchie de dynasties bourgeoises extrêmement riches, en bas une foule d'indigents, de mendians et autres marginaux (voir Geremek 1976). On peut imaginer assez facilement des membres de la haute bourgeoisie singeant les manières de parler de la noblesse. A l'autre extrémité de l'échelle, le 'jargon de l'Argot' atteste la présence chez les plus défavorisés de normes linguistiques particulières. Les poèmes de François Villon (1431 - ?) nous donnent une rare indication de la nature de ce vernaculaire.

Pour la majorité des Parisiens, cependant, qui n'appartenaient pas aux deux extrêmes du continuum social, les conditions de vie *intra muros* interdisaient une forte stratification des usages linguistiques:

des ruelles étroites, des impasses tortueuses, bordées de hautes maisons dont les toits se rapprochent, où le soleil ne pénètre pas, où la population s'entasse, juxtaposent toutes les conditions sociales, toutes les situations de fortune. (Ariès 1971: 121)

Cette promiscuité dans laquelle vivaient les différentes couches sociales semble avoir empêché au moyen âge une différentiation verticale très nette des sociolectes.

4.0 Réallocation de variantes

La deuxième phase de notre schéma comporte une stratification progressive des façons de parler de la ville, suivant la rigidité des barrières sociales.

Even after koinéization ... some variants left over from the original mixture may survive. Where this occurs, *reallocation* may occur, such that variants originally from different regional dialects may in the new dialect become *social-class dialect variants, stylistic variants, areal variants*, or, in the case of phonology *allophonic variants*. (Trudgill 1986: 126)

Le XVI^e siècle a déclenché en Europe un mouvement qui devait transformer profondément la nature des villes au cours des deux siècles suivants. La fin du moyen âge avait vu remplacer les monarchies féodales de France et d'Angleterre par des monarchies bureaucratiques. Influencées visiblement par les modèles culturels offerts par la renaissance italienne, les élites urbaines ont cherché dès cette époque (dans toute l'Europe occidentale) à se distancier, sur le plan culturel et linguistique, de la masse de la population des villes:

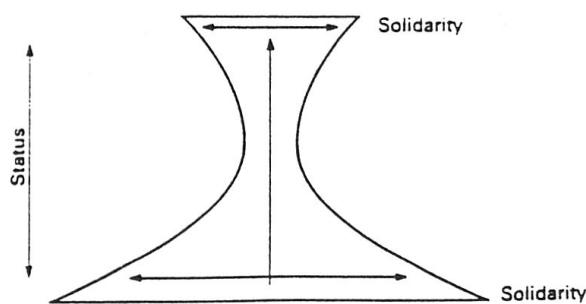
Il se peut bien que vers 1500 les élites se réclamassent déjà d'idées et de coutumes relevant de la tradition 'haute', ... mais il est vrai de dire aussi que, à cette époque, la culture populaire restait la culture de tout le monde. Ensuite, avec la diffusion de courants intellectuels que nous classons sous les rubriques d'Humanisme, de Contre-Réforme et de Lumières, les élites rejetèrent progressivement une culture populaire qu'elles voyaient comme vulgaire et superstitieuse. L'affirmation de valeurs civilisées au détriment de la culture populaire ne se réduit pas à une simple opposition ville-campagne. Lorsque les élites des villes décriaient les valeurs populaires, c'était pour adopter en partie celles de l'aristocratie terrienne. [...] A l'intérieur de la ville, les classes supérieures se retirèrent d'abord des fêtes populaires et cherchèrent ensuite à supprimer toute manifestation de spontanéité tapageuse et licencieuse. (Hohenberg & Lees 1985: 150)

Dès cette époque, le développement des notions d'urbanité, de civilisation et de politesse (voir Obelkevitch 1987), la diffusion d'une culture de plus en plus dominée par l'écrit s'accompagnent d'un puissant mouvement de stratification des usages linguistiques. C'est dans le cadre du grand développement à long terme que représente le retrait des élites (voir Burke 1978: 270-281, Garrioch 1986: 169, 207-209) que nous devons inscrire les mouvements de codification linguistique, qui marquent si profondément la vie sociale à Londres comme à Paris aux XVII^e-XVIII^e siècles. La codification linguistique se réduit en grande partie au processus de réallocation de variantes, poursuivi d'une manière explicite et consciente.

Les normes sociolinguistiques remplissent une fonction double: au sein du groupe, elles servent à promouvoir un sentiment de cohésion et de solidarité, et vis-à-vis d'autres groupes, elles fournissent un signe de distinction externe. Il semblerait que la puissance des normes linguistiques

soit en corrélation avec la densité des réseaux sociaux existant au sein du groupe. Sur les rapports entre les réseaux sociaux et la langue, voir Milroy 1980. Plus les réseaux entre les membres d'un groupe sont denses et multiples (ou, pour prendre le terme de Le Page et Tabouret-Keller 1985, plus le groupe est 'focalisé'), plus les normes sociolinguistiques seront contraignantes. Il se trouve que les réseaux sociaux et les liens de solidarité atteignent leur densité maximale à la fois dans l'élite sociale et dans les groupes les plus bas, ce que représente le modèle dit de l'enclume:

Tableau
(voir Milroy 1992: 213)



Les sociolinguistes constatent que c'est toujours aux deux pôles du continuum social que les normes linguistiques sont les plus contraignantes.

Si les XVII^e-XVIII^e siècles ont vu un renforcement des normes linguistiques au sommet de la pyramide sociale, tout porte à croire qu'il se produisait simultanément un resserrement analogue en bas de la société. Tandis que la norme prestigieuse symbolisait le pouvoir et les priviléges de la classe dirigeante, des normes vernaculaires venaient renforcer les sentiments d'appartenance et de solidarité dans les communautés moins favorisées. C'est un phénomène que nous observons de nos jours poussé à l'extrême dans les banlieues françaises et dans les *inner cities* anglo-saxonnes, et qui existait vraisemblablement sous l'Ancien Régime dans les communautés de voisinage des différents quartiers populaires de Paris et, sous une forme extrême, dans les bandes de malfaiteurs qui vivaient alors en marge de la société parisienne.

4.1 La codification de l'anglais

La codification de l'anglais, amorcée dès le début du XVII^e siècle, a nécessité le choix préalable du sociolecte modèle. Il s'agissait tout d'abord d'identifier le parler du groupe social dominant. Mais pendant la première

moitié du XVII^e siècle, la place dominante dans la société anglaise n'était pas décidée. Au contraire elle était violemment contestée. En simplifiant beaucoup, nous assistons à cette époque aux tentatives d'une bourgeoisie marchande, financière et administrative (la Ville ou la *City* de Londres), pour destituer du pouvoir une vieille aristocratie féodale (la Cour, si l'on veut). Les tensions entre ces deux groupes éclatent au milieu du siècle dans une guerre civile qui se termine avec l'exécution du roi en 1649 et le triomphe de la classe marchande et financière. Par conséquent, c'est dans la langue de la bourgeoisie londonienne qu'il faut chercher la base de la norme anglaise.

Mais, chose curieuse, le parler de cette bourgeoisie, les historiens de l'anglais s'accordent pour le rattacher non pas à Londres même, mais au dialecte des 'East Midlands' (le Centre-Est), c'est-à-dire au triangle délimité par Oxford / Cambridge / Londres (voir Leith 1983: 38, avec une sérieuse mise en garde de Wright 1996). Il semblerait que, pour mieux afficher son identité et son statut social, par rapport au peuple londonien, la bourgeoisie ait carrément cherché des formes linguistiques distinctives ayant une origine à l'extérieur de la ville.

Quant aux activités des codificateurs eux-mêmes, bien qu'il y ait eu diverses tentatives au XVIII^e siècle visant à la fondation en Angleterre d'une Académie sur le modèle français, celles-ci n'ont abouti à rien de solide face au pragmatisme invétéré de la bourgeoisie anglaise. Tout cela fait que la codification de l'anglais s'est déroulée entièrement sous l'égide de particuliers, comme le docteur Johnson, et aucunement sous celle d'un organisme officiel (voir Leonard 1929, Baugh & Cable 1978: 258-294). C'est dans ces curieuses écoles tout à fait privées (que les Anglais s'ingénient à appeler *Public Schools*), que la variété prestigieuse de l'anglais symbolisant le pouvoir et l'identité de la classe dirigeante fut cultivée de manière explicite.

C'est dans la capitale que les deux extrêmes de la hiérarchie sociale s'affrontent de la façon la plus évidente. Le mouvement de codification a entraîné automatiquement la stigmatisation des formes non normées – à commencer, bien entendu, par les formes caractérisant la populace de la capitale. Les auteurs dramatiques du XVII^e siècle ont suivi le mouvement, exploitant à des fins humoristiques les stéréotypes sociolinguistiques du paysan du Kent et du Cockney (voir Blake 1976). La raillerie à l'égard des autres dialectes du pays, par les mêmes procédés, n'a pas tardé à venir.

4.2 *La codification du français*

Les historiens traditionnels qui traitent de la codification du français tendent à minimiser la diversité linguistique présente dans Paris, et à ignorer l'aspect conflictuel de l'affaire, nous l'avons vu. Ils posent l'existence au moyen âge d'un parler parisien original (le francien), dont la langue de l'élite sociale aux XVI^e-XVII^e siècles serait l'héritière la plus légitime, la plus authentique. Si cette variété s'est ensuite imposée au reste du pays en tant que norme, pour ces historiens c'était dans l'ordre naturel des choses. Si, en revanche, il circulait à la fin du moyen âge d'autres sociolectes dans le peuple de Paris, c'était pour eux autant d'aberrations, autant de formes dégénérées de la langue d'origine, corrompues dans la bouche d'une population inculte, incapable de respecter le patrimoine national, et indigne par conséquent de la moindre attention.

Notre vision des choses sera tout autre: la sélection des normes linguistiques de prestige, à Paris comme à Londres, résulte non d'un consensus mais d'un conflit dans lequel l'élite cherche à s'affirmer et à se distancier des masses. La nature foncièrement politique du mouvement de codification est démontrée par le fait que l'État en la personne de Richelieu ait jugé nécessaire d'y intervenir en fondant l'Académie française. Le XVI^e siècle avait vu croître la population parisienne de 300 000 personnes en 1500 à 413 000 en 1637. Cette croissance ralentit au cours du siècle suivant, pour repartir de nouveau vers 1750, la population atteignant 548 000 en 1801. L'accès aux ressources de la ville est disputé avec de plus en plus d'acharnement. La stratification sociale s'intensifie, non pas sous la forme des classes qui devaient se développer à l'époque industrielle, mais sous celle d'une infinie gradation d'ordres et d'États convenant à une société urbaine pré-industrielle (voir Mousnier 1975). Les membres de chaque État gardaient jalousement leurs priviléges à l'égard des empiètements d'autres États, chaque État ayant une façon de vivre, de s'habiller et sans doute de parler qui lui était particulière.

Comme à Londres, une lutte était engagée en France dès le XVI^e siècle entre la classe marchande, financière, administrative, et le monde aristocratique. Il transparaît à travers les *Remarques* de Vaugelas que les façons de parler de ces deux groupes n'étaient pas identiques (voir Wolf 1984: 357-366). A la différence de la monarchie anglaise, la Couronne de France a réussi au XVII^e siècle à endiguer la montée du premier au profit du second. Mais, arrivé au milieu du XVIII^e siècle, l'issue du conflit était décidée de façon définitive, et c'est alors la bourgeoisie de la capitale qui finit par dicter la norme linguistique, à Paris comme à Londres.

Quels sont les moyens linguistiques que l'élite parisienne a déployés pour se distancier des couches inférieures? Est-elle allée jusqu'à chercher certaines façons de parler dans le dialecte d'une autre région, comme ce fut le cas à Londres? Pour ce qui est du langage des milieux nobles au XVI^e siècle, cette possibilité n'est pas à exclure d'office: est-il certain, par exemple, que le souvenir des séjours prolongés de la Cour en Touraine n'ait laissé aucune trace dans la façon de parler (voir Walter 1976: 201)? Dans la bourgeoisie parisienne, par contre, bien que la langue de villes situées au sud et au sud-ouest de Paris (Orléans, Bourges, Tours, Vendôme, Chartres) ait joui d'un certain prestige, il est difficile de voir le rôle que ces villes auraient joué dans l'élaboration de la norme parisienne. Force est de conclure que la norme française est une création toute parisienne, constituée essentiellement d'éléments circulant dans Paris au XVI^e siècle, redistribués d'une manière assez arbitraire (voir Joseph 1987: 132-159). C'est justement l'aspect arbitraire et conventionnel de cette réallo-cation qui a donné tant d'importance aux grammairiens au XVII^e siècle. Arbitraire certes, mais ne se déroulant pas sans suivre certaines tendances générales: pourquoi certaines variantes avaient-elles échappé au processus d'accommodation pour pouvoir être ensuite redistribuées socialement ou stylistiquement? Trudgill (1986: 125) offre une explication partielle en rappelant que l'accommodation peut être inhibée dans le cas de variantes possédant une 'saillance extra-forte'.

La codification des normes du bon usage entraîne automatiquement la stigmatisation de formes situées en dehors de la norme. Comme à Londres, la première cible des grammairiens a été le dialecte qui se trouvait le plus près de chez eux: le vernaculaire de la capitale. Ce n'est donc pas le hasard qui fait que cette même période voit pointer dans la littérature imprimée des images caricaturales du langage du petit peuple de Paris et de ses environs: dans l'*Epistre du biau fys de Pazy* (c. 1550), dans certaines Mazarinades telles les *Agréables conférences* un siècle plus tard, chez Cyrano de Bergerac, chez Molière, et au siècle suivant chez Nicolas Jouin, Coustelier et Vadé. De telles attitudes ne disparaissent pas avec la Révolution et l'arrivée de la démocratie. Ce qui frappe dans les écrits des grammairiens normatifs français, tout au long du XIX^e siècle, c'est l'extraordinaire hostilité des classes cultivées en France envers les fautes de langue commises par le peuple parisien. La faute grammaticale y est promue au rang de crime antipatriotique, d'atteinte aux bonnes mœurs, voire même de péché (voir Saint-Gérard 1985: 430). On est en droit d'affirmer que cette hostilité n'était pas sans rapport avec la peur ressentie par ces mêmes classes devant la populace parisienne, qui avait

déclenché, après tout, les révoltes de 1789, de 1830, de 1848 et la Commune de 1871.

4.3 Maintien du vernaculaire parisien

Qu'en est-il du dialecte traditionnel de Paris sous l'Ancien Régime? Sommes-nous sûrs en effet qu'il ait persisté une sorte de cockney parisien à cette époque? Rosset (1911: 363) en était persuadé:

Il existait, au milieu du XVII^e siècle, à Paris et dans la banlieue parisienne, une prononciation populaire opposée à la prononciation que les grammairiens mettaient en règle et qui devenait peu à peu le bel usage.

Les contemporains l'acceptent comme allant de soi (voir par exemple H. Estienne cité par Clément 1899: 337). Mais, à quatre siècles de distance, comment pouvons-nous le reconstituer? Nous avons déjà évoqué ailleurs les problèmes posés par les sources de ce dialecte aux débuts de l'époque moderne (voir Lodge 1995), et cela nous dispense de les reprendre ici. Il n'en reste pas moins vrai que ces sources ne manquent pas: commentaires métalinguistiques des grammairiens (voir en particulier Thurot 1881), représentations littéraires ou semi-littéraires du vernaculaire, telles certaines Mazarinades (voir Lathuillière 1984, Lodge 1991, 1996), quelques rares attestations directes de la langue parlée telles le document de Jean Héroard (voir Ernst 1985) et les écrits de semi-lettres comme J. Menétra (voir Seguin 1992). Si nous mettons ensemble les renseignements glanés dans toutes ces sources, le tableau qui en résulte n'est pas sans valeur.

4.4 Traits vernaculaires

La variabilité portait sur le lexique et sur la morpho-syntaxe (par exemple, le maintien du pronom *je* pour la première personne du singulier et du pluriel, le maintien du passé simple analogique en *-i*, le maintien de l'accord postverbal à la 6^e personne en *-on* accentué, voir Wittmann 1995: 298); mais c'est surtout dans la phonétique que se trahissait le parler vernaculaire. Les variantes phonétiques suivantes semblent avoir été les plus saillantes:

- | | | |
|-------|---------------------------------------|---------------|
| (i) | [ɛr] ~ [ar] | <i>tarre</i> |
| (ii) | répartition de [ɛ], [wɛ], [wa], etc., | <i>drait</i> |
| (iii) | [o] ~ [jo] | <i>biau</i> |
| (iv) | [jɛ̃] ~ [jã] | <i>bian</i> |
| (v) | [i] ~ [ɛ̃] | <i>Robain</i> |
| (vi) | [y] ~ [œ̃] | <i>preune</i> |

(vii) répartition de [o], [u]	<i>estoumaque</i>
(viii) [ɔ] ~ [œ] à l'initiale	<i>quemence</i>
(ix) [ni] + voyelle ~ [n]	<i>ignia pas</i>
(x) [li] + voyelle ~ [l̪]	<i>il y glia</i>
(xi) [tj] ~ [kj]; [dj] ~ [gj]	<i>piquié; Guieu</i>
(xii) effacement de [r] final	<i>cueilli</i>
(xiii) simplification du groupe final [ble]	<i>raisonnable</i>
(xiv) effacement de [h] aspiré	<i>l'haut</i>

Cette liste appelle deux observations:

- Les variables vocaliques ont une valeur diatopique plus grande que les variables consonantiques, dont la valeur est plutôt d'ordre diaphasique (liée à la rapidité du discours). La variable (ii) [ɛ], [wɛ], [wa], dans des mots comme *toi*, *mois*, *bois*, était aux XVII^e-XVIII^e siècles une des variables les plus chargées de signification sociale (voir Reighard 1980).
- Il convient de noter qu'aucun des traits phonétiques qui caractérisaient ce vernaculaire n'était la propriété exclusive de Paris. Une bonne partie des variantes phonétiques caractérisant le dialecte urbain figurent parmi celles qu'on associe conventionnellement au picard.

Il faut se méfier de toute réification de ce dialecte. Il s'agit d'un parler qui n'a jamais existé sous une forme pure et homogène: nous avons affaire non à une variété concrète mais à un ensemble abstrait de normes dont la force varie selon la participation des locuteurs individuels à la vie des pauvres. Nous sommes en présence d'un continuum stylistique allant du vulgaire au précieux, et d'un continuum sociolinguistique allant des harengères des Halles aux grandes dames de la haute bourgeoisie. Mais est-il possible d'identifier les secteurs de la population urbaine où les normes vernaculaires sont susceptibles d'avoir été plus fortes qu'ailleurs?

Les historiens de Paris restent désespérément silencieux sur la question des usages linguistiques de la masse de la population de la grande ville sous l'Ancien Régime. C'est un problème qui pour eux ne semble pas exister. Toutefois, ces mêmes historiens signalent très clairement la présence dans Paris de toutes les conditions favorables au maintien d'un dialecte urbain assez caractéristique. D. Roche affirme (1981: 249): 'Plusieurs siècles de vie urbaine ont façonné pour la majorité de la population échappant au destin des aisés des comportements et une conscience propres.' Avec d'autres spécialistes, ce même auteur évoque souvent

l'existence dans Paris de communautés dont la structure dense et solidaire était tout à fait propice au maintien de normes vernaculaires contraintes (voir Roche 1981: chap. 8, Braudel 1986, t. 1: 227-233, Farge et Zysberg 1979).

La densité des réseaux sociaux existant au sein de ces groupes se traduit sur le plan résidentiel. Les petits débuts d'une ségrégation résidentielle dans la population parisienne remontent, selon certains historiens, au XVI^e siècle, lorsque les élites commencent déjà à émigrer du centre vers les périphéries (voir Descimon 1989: 93). Le mouvement se poursuit au XVII^e siècle avec le développement du quartier aristocratique du Marais, et s'accentue au XVIII^e siècle avec le déménagement en masse des classes aisées vers l'ouest de Paris (Ariès 1971: 132, Roche 1981: 258). Les artisans tendaient à se regrouper dans les faubourgs de l'est (St-Antoine et St-Marcel). Les pauvres, pour leur part s'entassent dans l'Ile-de-la-Cité et autour des rives droite et gauche immédiatement en face. Il est légitime de penser que c'était justement dans ces quartiers les plus pauvres, les plus entassés, les plus insalubres que les normes du dialecte traditionnel de Paris étaient les plus contraignantes.

Garrioch (1986) démontre d'une part l'importance de la notion de voisinage dans la définition des communautés existant dans Paris au XVIII^e siècle, d'autre part le peu d'importance qu'avaient ces mêmes communautés locales pour les gens aisés. C'est probablement dans ces communautés établies de longue date que le dialecte a été le plus focalisé. Les contemporains les localisent dans le quartier de la Place Maubert et dans celui des Halles (voir H. Estienne cité par Clément 1899: 405). La popularité de la littérature poissarde parmi les classes supérieures indique à quel point ce monde du peuple était devenu pour eux un pays étranger.

Nous avons de bonnes indications que le dialecte traditionnel est resté bien vivace à Paris jusqu'aux grands projets d'urbanisation du milieu du XIX^e siècle (voir Chevalier 1985: 207-219). Nous en trouvons des traces dans le *Dictionnaire du bas-langage* de d'Hautel (1808). A propos du *Petit Dictionnaire du peuple* de L. Desgranges, Gougenheim (1929: xv) écrit ceci:

Il rejoint les textes de patois parisien au XVII^e s. et le poissard au XVIII^e s. et nous fait voir la continuité d'existence à Paris même, d'une façon en quelque sorte sous-jacente, d'un parler beaucoup plus archaïque que la langue littéraire.

A-t-il jamais reçu un nom comme le cockney londonien? Au XVII^e on parlait du *goffe* parisien, au siècle suivant du *poissard*. Le terme *parigot* a été créé seulement à la fin du XIX^e siècle (voir Lodge 1996: 223-4).

5.0 Nivellement dialectal

Il s'agit dans cette troisième phase de la transformation d'un dialecte 'traditionnel' en dialecte urbain 'moderne', suivant un processus de nivellement induit par un contact prolongé avec la langue standard. Il est analysé d'une manière fort utile dans Hinskens 1992. Pooley (1996) rapproche ce processus de celui que certains sociolinguistes ont baptisé *language death* (voir Dorian 1981, McMahon 1994: 284-291).

L'apparition d'une société industrielle au XIX^e siècle a entraîné des transformations rapides et massives: une croissance démographique et des mouvements de population beaucoup plus importants que dans les siècles précédents; une spécialisation économique accrue qui a exigé l'alphanumerisation de la quasi-totalité de la population; le remplacement des nombreux marchés régionaux par un marché national unique. Ceci a imposé une plus grande homogénéité dans tous les domaines de la vie économique – dans les poids et mesures, dans la monnaie – dans le système juridique, et bien entendu dans la langue. A ces facteurs vient s'ajouter, au XIX^e siècle, le pouvoir accru des bureaucraties gouvernementales. Avant cette période une politique de planification linguistique impliquant une réelle intervention dans les comportements de l'ensemble de la population était plus ou moins impensable. Maintenant elle devenait faisable: l'État disposait désormais des moyens technologiques nécessaires pour appliquer une politique d'assimilation linguistique, s'il choisissait de les utiliser.

Ces facteurs ont augmenté considérablement le poids de la langue standard au détriment des parlers vernaculaires, dans les grandes villes comme à la campagne. Nous allons donc assister pendant cette troisième phase à la mort lente des dialectes traditionnels de Londres et de Paris. Il s'agira du passage d'un dialecte 'traditionnel' au stade de dialecte 'moderne'. Nous allons voir, chemin faisant, que les traces du dialecte traditionnel résisteront nettement mieux à Londres qu'à Paris.

5.1 Le dialecte de Londres face à la standardisation

L'Angleterre a connu la première la révolution industrielle qui fit se développer chez elle, dans la première moitié du XIX^e siècle, les vastes agglomérations que sont Glasgow, Manchester, Sheffield, Birmingham, et... Londres. Les masses prolétariennes entassées dans les grandes villes du XIX^e siècle ont adopté en la modifiant non la langue standard mais le vernaculaire local, à Londres comme ailleurs. Les variétés locales, fortement stigmatisées par les élites, servaient à renforcer des sentiments d'appartenance et de solidarité dans ces communautés moins favorisées.

Deux facteurs en particulier ont prolongé la persistance du dialecte traditionnel à Londres plus qu'à Paris. D'abord, les modalités de la croissance démographique: tandis qu'à Paris, entre 1820 et 1890, plus de la moitié de la croissance démographique est représentée par l'immigration, par rapport à la croissance naturelle, à Londres la part de l'immigration est nettement inférieure (voir Hohenberg et Lees 1985: 252). Ensuite, la nature des rapports entre les classes n'était pas semblable dans les deux capitales. A la différence de ce qui s'est produit à Paris au cours du XIX^e siècle, la bourgeoisie anglaise n'a pas cherché à intégrer pleinement dans la vie nationale les couches inférieures de la population. Elle a préféré simplement leur tourner le dos, sur les plans éducatif, résidentiel et professionnel. Comme elle l'a fait dans ses colonies, la bourgeoisie laissait la population dominée tranquille, tant que celle-ci ne cherchait pas à mettre en cause son autorité et ses priviléges. Le peuple londonien, plus docile peut-être que le prolétariat parisien, s'est recroqueillé derrière son langage protecteur, gardant dans les quartiers de l'*East End* en particulier une identité assez nettement définie, mais se privant par la même occasion de bien des possibilités de promotion sociale.

Peut-on dire que l'État anglais a cherché à imposer à l'ensemble de la population les normes de la langue standard en appliquant une politique d'assimilation linguistique? Avec peu d'enthousiasme, semble-t-il. La même mentalité de laisser-faire qui avait présidé en Angleterre au processus de codification a présidé à celui de la diffusion des normes de la langue standard en province. Si l'administration royale et l'église nationale (avec sa Version Autorisée de la Bible et son *Livre de Prières*) ont porté l'anglais du Roi aux quatre coins du royaume, ce dialecte est toujours resté la langue de l'élite, et avant la deuxième moitié du XIX^e siècle, peu d'efforts furent déployés pour inciter la population générale à s'y conformer. Et même alors, ce fut avec beaucoup moins de conviction qu'en France, semble-t-il.

Au cours du XX^e siècle la vivacité du cockney traditionnel s'est certainement atténuée (voir Cheshire 1989). Le moment critique est atteint au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, lors de l'effritement de la solidarité des communautés ouvrières de l'*East End*, employées principalement dans le Port de Londres qui voyait partir ailleurs son trafic. Une bonne partie de cette population s'est vue déporter vers les *new towns*, sa place étant prise par une forte immigration en provenance des Indes et des Antilles. Pour ce qui est de l'état actuel du cockney, bien qu'il s'agisse d'un dialecte 'moderne' (suivant la terminologie de Trudgill), il résiste assez bien aux pressions de la langue standard. Un état de polarisation

sociolinguistique reste assez fortement enraciné dans l'anglais de Londres, comme dans ceux des autres grandes villes britanniques (voir Smith 1975, Ryan 1979). Il ne s'agit pas, d'ailleurs, d'un dialecte entièrement stigmatisé: on assiste actuellement à la diffusion de ce vernaculaire urbain dans toute la région autour de la capitale sous une forme qui a été baptisée *l'Estuary English* (voir Coggle 1993).

Qu'en a-t-il été, en revanche, de l'évolution sociolinguistique du vernaculaire parisien au cours de cette même période?

5.2 *Le dialecte de Paris face à la standardisation*

Le dialecte traditionnel de Paris a moins bien résisté aux transformations des XIX^e-XX^e siècles que le cockney londonien. Le nivelingement du vieux dialecte semble être survenu en deux étapes. Dans un premier temps nous assistons, vers le milieu du XIX^e siècle, à la disparition du dialecte traditionnel au bénéfice d'un dialecte 'moderne' plus proche de la langue standard. Ce nouveau dialecte est étiqueté dans la tradition normative comme 'français populaire'. Dans un deuxième temps, nous voyons la convergence progressive de ce 'nouveau' vernaculaire parisien avec la langue standard, surtout après la Seconde Guerre Mondiale. Prenons ces deux stades un par un.

La disparition du dialecte traditionnel a emboîté le pas à la désagrégation des vieilles communautés urbaines dont ce dialecte était le véhicule et le symbole d'identité. Dans tout cela, l'effet de l'action consciente de l'État n'a pas été négligeable. Tandis que, dans les villes anglaises au XIX^e siècle, les classes supérieures ont simplement cherché à se distancier de la classe ouvrière et à l'oublier dans toute la mesure du possible, la bourgeoisie parisienne semble avoir été plus portée à détruire l'identité prolétarienne, tout comme elle visait à faire disparaître les identités régionales. Cela se traduit dans l'action consciente de gouvernements successifs entre Napoléon I^{er} et la III^e République visant la destruction systématique des communautés ouvrières du vieux Paris. Concrétisée par les projets d'assainissement du baron Haussmann, et poursuivie par le gouvernement de Thiers dans sa liquidation de la Commune, cette action n'a jamais eu son équivalent à Londres.

Cependant, tout mettre sur le compte d'un volontarisme politique serait beaucoup trop simpliste. Les causes profondes reposent plutôt dans le processus d'industrialisation et dans l'explosion démographique au XIX^e siècle provoquée surtout par l'immigration. La population pari-

Cartes 3
(voir Ariès 1971: 122)

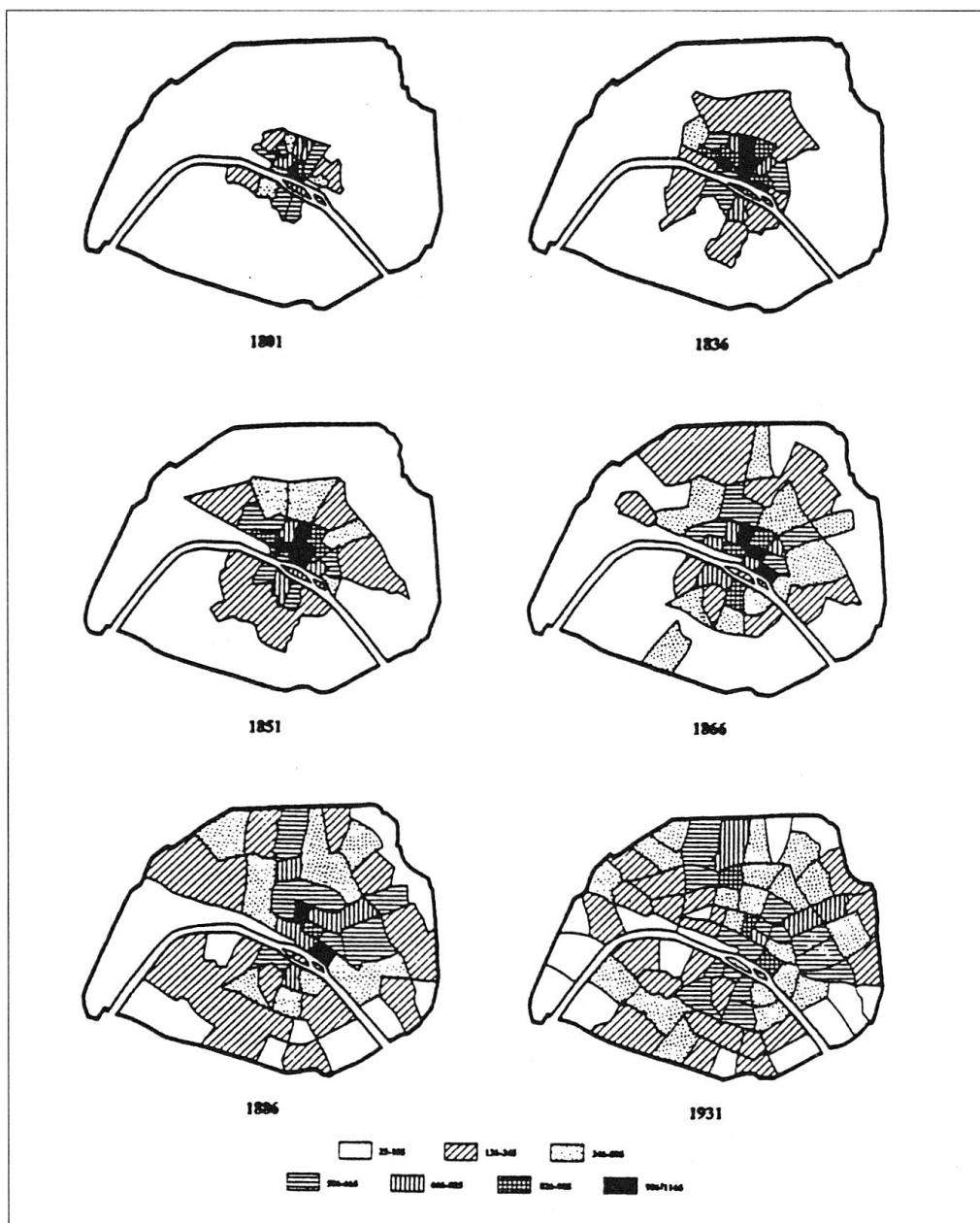


Fig. 14. Évolution du peuplement parisien de 1801 à 1931.

sienne est passée de 548 000 habitants en 1801 à 1 770 000 soixante ans plus tard. Pendant la première moitié du siècle, l'afflux de population a été absorbé surtout par le vieux centre de la ville, jusque vers 1850 où le point de saturation est atteint.

La période 1851-1866 a vu un mouvement de décongestion du centre médiéval particulièrement brusque – le vieux centre est éventré. L'accumulation des pauvres dans le nord et le nord-est et des riches dans l'ouest s'accentue. L'expansion du travail de bureau dans le centre de la ville accélère le départ des pauvres. Le centre de Paris s'embourgeoise en s'entourant d'une vaste ceinture rouge (voir Ariès 1971: 135-7). Vers le milieu du siècle, les vieilles industries de consommation, de caractère artisanal, s'accumulaient encore près du centre de Paris, tandis que les nouvelles industries de production ont dû s'en éloigner pour être ‘près de la matière première, de la source d'énergie ou des voies de communication...: ceci s'explique d'ailleurs, car la main-d'œuvre était abondante, grâce aux réserves rurales’ (Ariès 1971: 144). Les nouvelles industries qui se développent vers la fin du siècle s'implantent elles aussi dans les banlieues avec une main-d'œuvre de plus en plus déracinée.

Le Page (1980) a étudié le rapport entre la mobilité géographique et sociale, la rupture des réseaux sociaux traditionnels et l'affaiblissement des normes linguistiques (ce qu'il appelle *dialect diffuseness*). L'affaiblissement de ces normes communautaires a exposé les locuteurs à toute la pression de la langue standard, comme l'explique Milroy (1992: 213):

Those speakers whose network structures are least close-knit are also less likely to approximate closely to conservative vernacular norms of language and are more exposed to external influences, which in many cases will be standardizing influences.

Nisard s'autorise à proclamer défunt le dialecte traditionnel en 1872 (date significative):

Il faut d'abord être et demeurer bien persuadé que ce patois n'existe plus. Paris l'a complètement oublié, et le peu d'endroits de cette ville où il a tenu le plus longtemps, comme les halles, les marchés, les ports et peut-être un ou deux faubourgs, en ont à peine conservé quelques formes. Si la banlieue en a gardé davantage, c'est si peu de chose qu'il n'y a pas là de quoi suffire à une restitution, même partielle, de ce bizarre langage. (cité par Wüest 1985: 238).

Avec le démantèlement des vieilles communautés du centre de Paris et la constitution de nouveaux quartiers ouvriers dans le nord et dans l'est de la capitale, la géographie sociolinguistique de Paris commence à

ressembler davantage à celle des autres villes industrielles du XIX^e siècle. La traditionnelle solidarité de voisinage est transformée en solidarité de classe. Nous nous trouvons en présence, sous la III^e République, d'un vernaculaire ouvrier intermédiaire entre le dialecte traditionnel et la langue standard. Comme l'a bien montré J. Wüest, le 'patois de Paris' n'a pas disparu sans laisser de traces: nous le retrouvons encore derrière certains traits de l'accent 'parigot' (voir Straka 1981) et nous le retrouvons surtout dans le vocabulaire argotique. Ce vernaculaire ouvrier a fait l'objet de nombreuses études très connues qu'il suffit simplement de signaler ici (voir Bauche 1920, Frei 1929/1982, Guiraud 1965, François 1985, Gadet 1992).

En dépit d'une vigoureuse politique de scolarisation durant toute la période de la III^e République, ce dialecte parisien 'moderne' est resté assez solidement ancré jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale, reflétant la stratification de la société parisienne. (Sur la structure des communautés ouvrières parisiennes dans la première moitié du XX^e siècle voir Vieille (1954)). Nous le trouvons bien caractérisé dans certains films des années trente comme *L'Hôtel du Nord*, *Circonstances atténuantes*, *Fric Frac* (voir Bernet (1995)). Néanmoins, la période de changements sociaux rapides que représente la seconde moitié du XX^e siècle a amorcé à Paris encore plus qu'à Londres un puissant processus de convergence du vernaculaire avec la langue standard.

Pendant cette période, la base fondamentale de la variation phonétique dans le français de Paris s'est déplacée petit à petit de l'axe sociolectal vers l'axe stylistique (du diastratique au diaphasique). Certains vieux 'indicateurs' (au sens labovien) ont disparu du parler populaire, tandis que d'autres ont été diffusés dans l'ensemble de la population française avec une valeur de 'marqueur' stylistique. Le fait que le vernaculaire parisien se distingue moins des autres dialectes urbains du nord de la France que ne le fait le cockney londonien en Angleterre est en partie attribuable à la situation encore plus dominante de Paris en France, qui a provoqué une diffusion en dehors de la région parisienne non seulement de formes standard mais aussi de formes vernaculaires, gommant ainsi les différences géographiques.

Nul ne prétendrait que le dialecte actuel de Paris se confond entièrement avec le français standard (voir Lennig 1978, Mettas 1979, Laks 1980), mais en tant qu'expression d'une identité ouvrière, le cockney londonien reste beaucoup plus vivace. Étant donné que la variabilité phonétique reflète souvent les barrières sociales ou géographiques, ce fait en dit

long sur la structure sociale de nos deux capitales. Golubeva-Monatkina (1990) a entrepris une comparaison analogue entre la situation géolinguistique actuelle de Paris et celle de Moscou. Elle conclut à la ressemblance du Paris actuel au Moscou d'*avant 1917*. Qu'aurait-elle dit sur la situation sociolinguistique londonienne?

Faut-il attribuer le haut degré de convergence dialectale dans l'actuel français de Paris à une action volontariste, dirigiste de l'État? En comparant la politique linguistique appliquée par l'État français jusqu'au milieu du présent siècle en France et dans ses colonies, à celle appliquée par le gouvernement anglais, nous avons vu des différences remarquables. Ici il s'agit d'une politique de laisser-faire et de plurilinguisme, là d'une rigoureuse politique d'assimilation linguistique. En France, à certains moments de son histoire, l'État a poursuivi les idiomes non standard d'une manière assez brutale, non seulement dans les périphéries non francophones et dans les provinces patoisantes, mais jusque dans la capitale elle-même. Cette puissante volonté politique a certainement contribué au nivellation du dialecte parisien comme des dialectes ruraux, mais il est douteux qu'une politique de planification linguistique ait pu avoir un tel effet, si elle n'était pas allée dans le sens de mouvements démographiques, sociaux, culturels plus profonds.

Si la stratification sociolinguistique est devenue moins rigide à Paris qu'à Londres au cours du dernier siècle et demi, rien n'indique, bien sûr, que cela soit une tendance inhérente du français. Il se peut très bien, en effet, que de nouvelles forces poussant à la divergence commencent actuellement à entrer en jeu. On pense ici au développement d'innovations linguistiques dans les banlieues parisiennes dans des communautés plus ou moins exclues de la vie culturelle et économique majoritaire (voir Genin 1996). Le développement de nouvelles normes linguistiques servant à protéger l'identité de ces groupes particulièrement défavorisés, entre parfaitement dans le cadre d'analyse que nous avons cherché à exposer ici.

6.0 Conclusion

Cette étude a essayé de déceler dans l'évolution du dialecte de Paris des tendances générales qui paraissent être à l'œuvre dans le développement d'autres vernaculaires urbains, en particulier celui de Londres. Il s'agit d'un jeu permanent entre tendances à la convergence et tendances à la divergence (voir Auer et Di Luzio 1988), qui se traduit dans une évolution peut-être cyclique en trois phases: koinéisation des dialectes en

contact, réallocation des variantes substantives et nivellation dialectale sous la pression de la langue standard. L'approche adoptée ici a été nécessairement schématique: il reste maintenant à l'étoffer en y intégrant d'une manière plus détaillée les données linguistiques parvenues jusqu'à nous.

St. Andrews, Ecosse.

Anthony LODGE

Bibliographie

- Ad-el-Jawad, H.R. 1986. The emergence of an urban dialect in the Jordanian urban centres. *International Journal of the Sociology of Language*, 61: 53-63.
- Ariès, P. 1971. *Histoire des populations françaises*. Paris: Seuil.
- Auer, P. et Di Luzio, A. (dir.) 1988. *Variation and Convergence*. Berlin: de Gruyter.
- Bauche, H. 1920. *Le Langage populaire*. Paris: Payot.
- Baugh, A. C. & Cable, T. 1978. *A History of the English Language* (3rd ed.). Englewood Cliffs: Prentice Hall.
- Bergounioux, G. 1989. Le francien (1815-1914): la linguistique au service de la Patrie. *Mots/Langages du politique*, 19: 23-40.
- Bernet, C. 1995. Le français familier et populaire à la radio et au cinéma. In: G. Antoine et R. Martin (dir.), *Histoire de la langue française 1914-1945*. Paris: CNRS, pp. 191-206.
- Blake, N. F. 1976. Born in Kent. *Lore and Language*, July: 5-9.
- Blanche-Benveniste, C. 1988. A propos de la variation appliquée à l'histoire et à l'opposition entre oral et écrit. In: D. Kremer (dir.), *Actes du XVII^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*. Tübingen: Niemeyer, t. IV, pp. 19-27.
- Bortoni-Ricardo, S. M., 1985. *The Urbanization of Rural Dialect Speakers*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Braudel, F. 1986. *L'Identité de la France*. (3 vol.), Paris: Arthaud.
- Burke, P. 1978. *Popular Culture in Early Modern Europe*. Londres: Methuen.
- Carton, F. 1981. Les parlers ruraux de la région Nord-Picardie. *International Journal of the Sociology of Language*, 29: 15-28.
- Chaurand, J. 1983. Pour l'histoire du mot 'francien'. In: C. Deparis, F. Dumas, et G. Taverdet (dir.), *Mélanges de dialectologie d'oil à la mémoire de R. Loriot*. Dijon.
- Cheshire, J. 1989. Urban British dialect grammar: the question of dialect levelling. *English Worldwide*, 10: 185-229.
- Chevalier, L. 1985. (2^e éd.) *Les Parisiens*. Paris: Hachette.
- Clément, L. 1899. *Henri Estienne et son œuvre française*. Paris: Picard.
- Coggle, P. 1993. *Do you speak Estuary?* Londres: Bloomsbury.

- Dees, A. 1980. *Atlas des formes et constructions des chartes françaises du 13^e siècle*, (ZRP Beiheft 178). Tübingen: Niemeyer.
- Dees, A. 1987. *Atlas des formes linguistiques des textes littéraires français du 13^e siècle*, (ZRP Beiheft 212). Tübingen: Niemeyer.
- Delbouille, M. 1962. La notion de ‘bon usage’ en ancien français. *Cahiers de l’Association internationale des études françaises*, 14: 10-24.
- Descimon 1989. Paris on the eve of Saint Bartholemew. In: P. Benedict (dir.), *Cities and Social Change in early Modern France*. Londres: Unwin Hyman, pp. 67-104.
- Dittmar, N. & Schlobinski, P. 1988. *The Sociolinguistics of Urban Vernaculars*. Berlin: de Gruyter.
- Dollinger, P. 1956. Le chiffre de la population de Paris au XIV^e siècle. *Revue historique* 216: 35-44.
- Dorian, N. 1981. *Language Death*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.
- Duby, G. 1980. *Histoire de la France urbaine*. (5 vol.), Paris: Le Seuil.
- Ernst, G. 1985. *Gesprochenes Französisch zu Beginn des 17. Jahrhunderts* (ZRP Beiheft 204). Tübingen: Niemeyer.
- Faral, E. et Bastin, J. 1959. *Oeuvres complètes de Rutebeuf*. Paris: Picard.
- Farge, A. et Zysberg, A. 1979. Les théâtres de la violence à Paris au XVIII^e siècle. *Annales E.S.C.* 1979: 984-1015.
- Fierro, A. 1996. *Histoire et dictionnaire de Paris*. Paris: Laffont.
- François, A. 1959. *Histoire de la langue française cultivée*. Genève: Jullien.
- François, D. 1985. Le langage populaire. In: G. Antoine et R. Martin (dir.), *Histoire de la langue française 1880-1914*. Paris: CNRS, pp. 295-327.
- Frei, H. 1929. *La Grammaire des fautes*. Genève: Republications Slatkine.
- Gadet, F. 1992. *Le Français populaire*. Paris: PUF (Que Sais-Je?).
- Garrioch, D. 1986. *Neighbourhood and Community in Paris, 1740-1790*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Genin, C., 1996. Le ‘parler des cités’, passeport et refuge. *Le Monde. Supplément*, 18.1.96.
- Geremek, B. 1976. *Les Marginaux parisiens au XIV^e siècle*. Paris: Flammarion.
- Giles, H. 1980. Accommodation theory: some new directions. *York Papers in Linguistics*, 9: 105-136.
- Golubeva-Monatkina, N. 1990. Géolinguistique sociale d'une ville et recherches comparatives. In: J. Black (dir.), *14th Annual Meeting of the Atlantic Provinces Linguistic Association 1990*, pp. 51-57.
- Gougenheim, G., 1929. *La Langue populaire dans le premier quart du XIX^e siècle d'après le Petit Dictionnaire du Peuple de JCLP Desgranges*. Paris: Les Belles Lettres.
- Guiraud, P. 1965. *Le Français populaire*. Paris: PUF.
- Hausmann, F. J. 1979. Wie alt ist das gesprochene Französisch? *Romanische Forschungen*, 91: 431-444.

- Hautel, d' 1808. *Dictionnaire du bas-langage*. Paris: d'Hautel et Schoel.
- Hilty, G. 1973. Les origines de la langue littéraire française. *Vox Romanica*, 32: 254-271.
- Hinskens, F. 1992. *Dialect Levelling in Limburg. Structural and Sociolinguistic Aspects*. La Hague: CIP-Data. Koninklijke Bibliotheek.
- Hohenberg, P. M. & Lees, L.H. 1985. *The Making of Urban Europe 1000-1950*. Cambridge, Mass.: Harvard U.P.
- Holtus, G. & Schweickard, W. 1991. Zum Stand der Erforschung der historischen Dimension gesprochener Sprache in der Romania. *Zeitschrift für Romanische Philologie*, 107: 547-574.
- Hunnius, K. 1975. Archäische Züge des langage populaire. *Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur*, 85: 145-161.
- Joseph, J. E. 1987. *Eloquence and Power*. Londres: F. Pinter.
- Kotsinas, U.-B. 1988. Stockholmssprak i forandring. *Lundastudiier i nordisk sprakvetenskap*, Série A, 41: 133-147.
- Labov, W., 1970. The study of language in its social context. In: J.B. Pride et J. Holmes (dir.), *Sociolinguistics*. Harmondsworth: Penguin, pp. 180-202.
- Labov, W. 1972. *Language in the Inner City*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.
- Labov, W. 1973. *Sociolinguistic Patterns*. Pennsylvannie: Pennsylvania University Press.
- Laks, B., 1980. *Differentiation linguistique et sociale: quelques problèmes de sociolinguistique française*. Thèse de 3^e cycle. Paris VIII.
- Lathuillière, R. 1984. Pour une étude de la langue populaire à l'époque classique. In: *Mélanges de langue et de littérature offerts à Alice Planche*. Nice: Centre d'Études médiévales, pp. 278-286.
- Lefèuvre, A. 1991. *Le Français dans la région lilloise*. Paris: Sorbonne.
- Leith, D., 1983. *A Social History of English*. Londres: Routledge & Kegan Paul.
- Lennig, M. 1978. *The Modern Paris Vowel System*. Ph.D Pennsylvania.
- Leonard, S. A., 1929. *The Doctrine of Correctness in English Usage 1700-1800*. Madison: University of Wisconsin.
- Le Page, R. 1980. Projection, focussing and diffusion. *York Papers in Linguistics*, 9: 9-31.
- Le Page, R. & Tabouret-Keller, A. 1985. *Acts of Identity*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Lodge, R.A., 1991. Molière's peasants and the norms of spoken French. *Neuphilologische Mitteilungen*, 92: 485-99.
- Lodge, R. A., 1995. *Les Lettres de Montmartre et l'idéologie normative*. *Revue de Linguistique Romane*, 59: 439-465.
- Lodge, R. A., 1996. Stereotypes of vernacular pronunciation in 17th-18th century Paris. *Zeitschrift für Romanische Philologie*, 112: 205-231.
- Lodge, R. A. 1997. *Le Français. Histoire d'un dialecte devenu langue*. Paris: Fayard.
- McMahon, A. 1994. *Understanding Language Change*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Mettas, O. 1979. *La Prononciation parisienne*. Paris: Selaf.

- Michaëlsson, K. 1958, 1962. *Le Livre de taille à Paris, 1296, 1297*. Goteborg: Almqvist & Wiksell.
- Milroy, J., 1992. *Linguistic Variation and Change*. Oxford: Blackwell.
- Milroy, L. 1980 (2^e éd. 1987). *Language and Social Networks*. Oxford: Blackwell.
- Milroy, L. 1984. Urban dialects in the British Isles. In: P. Trudgill (dir.), *Language in the British Isles*. Cambridge: Cambridge University Press, pp. 199-218.
- Mougeon, R. et Beniak, E. 1994. *Les Origines du français québécois*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Mousnier, R. 1975. *La Stratification sociale à Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles*. Paris: Pedone.
- Nisard, C. 1872. *Étude sur le langage populaire*. Paris: Franck.
- Obelkevitch, J. 1987. Proverbs and social history. In: P. Burke and R. Porter (dir.), *The Social history of Language*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Pfister, M. 1973. Die sprachliche Bedeutung von Paris und der Ile-de-France vor dem 13. Jahrhundert. *Vox Romanica*, 32: 217-253.
- Picoche, J. et Marchello-Nizia, C. 1989. *Histoire de la langue française*. Paris: Nathan.
- Pooley, T. 1996. *Chtimi: the Urban Vernaculars of Northern France*. Clevedon: Multilingual Matters.
- Pope, M. K. 1952. *From Latin to Modern French*. Manchester: MUP.
- Reighard, J. 1980. The transition problem: lexical diffusion vs. variable rules. In: E.C. Traugott, R. Labrum, S. Shepherd (dir.), Papers from the 4th International Conference on Historical Linguistics, *Current Issues in Linguistic Theory* 14 (Amsterdam Studies in the Theory and History of Linguistic Science), pp. 349-354.
- Roche, D. 1981. *Le Peuple de Paris*. Paris: Aubier Montaigne.
- Rosset, T. 1911. *Les Origines de la prononciation moderne*, Paris: Colin.
- Ryan, E. B. 1979. Why do low-prestige varieties persist? In: H. Giles and R. Sinclair (dir.), *Language and Social Psychology*. Oxford: Blackwell, pp. 145-157.
- Saint-Gérand, J.-Ph. 1985. Littérature, langage et société d'après le *Journal grammatical* (1826-1840). In: *Mélanges offerts à P. Larthomas*. Paris: Presses de l'École Normale Supérieure, pp. 415-435.
- Seguin, J.-P. 1992. L'ordre des mots dans le Journal de J. L. Menetra. In: P. Caron (dir.), *Grammaire des fautes et français non conventionnels*. Paris: Presses de l'École Normale Supérieure, pp. 29-37.
- Sgroi, S. C. 1989. A selected bibliography of Italian sociolinguistics. *International Journal of the Sociology of Language*, 76: 109-166, surtout pp. 136-146.
- Siegel, J. 1985. Koines and koinization. *Language in Society*, 14: 357-378.
- Smith, J. B. 1975. Tradition and language in an urban community. *Lore and Language*, January: 5-8.
- Stimm, H. 1980. Zur Geschichte des gesprochenen Französisch. *Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur*, Beiheft 6.
- Straka, G. 1981. Sur la formation de la prononciation française d'aujourd'hui. *Travaux de Linguistique et de Littérature*, 19: 161-248.

- Tabouret-Keller, A. 1985. Sociolinguistics in France: current research in urban settings. *International Journal of the Sociology of Language*, 54.
- Taylor, G. 1996. *Sound Evidence*. Berne: Peter Lang.
- Thurot, C., 1881. *De la Pronunciation française*, (2 vol.). Paris: Imprimerie nationale.
- Trudgill, P. 1986. *Dialects in Contact*. Oxford: Blackwell.
- Trudgill, P. 1990. *The Dialects of England*. Oxford: Blackwell.
- Vieille, A. 1954. Relations parentales et relations de voisinage chez les ménages ouvriers de la Seine. *Cahiers internationaux de sociologie* (nouvelle série), 17: 140-153.
- Walter, H. 1976. *La Dynamique des phonèmes dans le lexique français contemporain*. Genève: Droz.
- Wartburg, W. von 1962. *Évolution et structure de la langue française*. Berne: Francke.
- Wittmann, H. 1995. Grammaire comparée des variétés coloniales du français populaire de Paris du XVII^e siècle et origine du français québécois. *Revue québecoise de linguistique théorique et appliquée*, 12: 281-334.
- Wolf, L. 1984. Le français de Paris dans les Remarques de Vaugelas. *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, 10: 357-366.
- Wright, L. 1996. *Sources of London English*. Oxford: Clarendon Press.
- Wright, L. 1996. Evolution of Standard English. In: M.J. Toswell & E.M. Taylor (dir.), *Studies in English Language and Literature. 'Doubt Wisely'. Papers in Honour of E.G. Stanley*. Londres: Routledge, pp. 99-115.
- Wüest, J. 1985. Le ‘patois de Paris’ et l’histoire du français. *Vox Romanica*, 44: 234-268.
- Wyld, H.C. 1920. *A History of Modern Colloquial English*. Londres: Fisher Unwin.

Je tiens à remercier Françoise Gadet et Jean-Pierre Chambon dont les sages commentaires m’ont fait éviter de nombreux écueils dans l’élaboration de ce travail.